



CONSEIL COMMUNAL DE GOUMOËNS

Procès-verbal No 7 - séance du 8 décembre 2022

Présidence : M. Philippe Duperrex

Le Conseil communal s'est réuni sur demande de la Municipalité avec l'ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2022
4. Communications du Bureau
5. Communications de la Municipalité
6. Présentation du PPA EMS Fondation Les Châteaux par le bureau Plarel SA
7. Communications des délégués aux Associations intercommunales (AIAE – ASET – ASIRE- EFAJE et SIEGO)
8. a) **Préavis municipal n° 07/2022** relatif au budget 2023
b) Rapport de la commission des finances
9. Propositions individuelles
10. Divers.

M. Philippe Duperrex, Président, ouvre la séance à 20h15, en souhaitant la bienvenue à chacun ainsi qu'à la boursière, Mme Ray-Rose Recouso, présente pour les budgets.

Les salutations vont également à M. Cottier du bureau Plarel et à M. Thomas, Directeur de l'EMS Fondation Les Châteaux.

Le délai minimum de convocation a été respecté.

Le Président passe la parole à la secrétaire pour le point 1) de l'ordre du jour :

1. Appel

Madame Stéphanie Masala et Messieurs Daniel Freiermuth, Lionel Bezençon, Charles Bollini, Frédéric Glauser et Michel Schuler se sont excusés. Le quorum est atteint.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ne suscite aucune remarque, il est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2022

Chaque membre a reçu le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2022 par courrier électronique. La discussion est ouverte. Le Président fait remarquer qu'en page 4, il s'agit de Madame Dany Schaer, journaliste de l'Echo du Gros-de-Vaud et non Monsieur. Le procès-verbal sera corrigé. Le procès-verbal est accepté avec 2 abstentions. Les remerciements sont adressés à la secrétaire.

4. Communications du Bureau

Philippe Duperrex a été convié à la séance de la Municipalité afin de préparer la séance du Conseil communal de ce soir.

Le Président informe qu'il n'y aura pas de votation fédérale le 12 mars 2023.

Il n'y a pas de remarque, ni de question. Le Président propose de passer au point suivant :

5. Communications de la Municipalité

M. Philippe Jamain :

Informe qu'en janvier 2023, la société Orllati va mandater une entreprise afin d'effectuer des relevés sismiques. Pour ce faire, des camions traverseront le village en direction de St-Barthélemy avec des arrêts tous les 20 mètres, des vibrations allant de 5 à 90 Hz pourront se faire sentir. Les propriétaires concernés seront contactés par l'entreprise Orllati. Des géophones seront posés dans le courant du mois de janvier 2023.

En septembre 2023, des relevés de géothermie profonde seront effectués par l'entreprise Geo2X SA.

M. Benjmain Jaquier : pas d'information

M. Patrick Pochon : pas d'information

M. Laurent Vulliamy :

L'AIEA (Association Intercommunale d'Amenée d'eau Echallens et environs) : une consommation pour les 13 communes de 1'200'000 m³ d'eau au 3^{ème} trimestre 2022, soit environ 1'500'000 m³ d'ici la fin de l'année. Eau d'arrosage : 16'603 m³ d'eau. L'AIAE rachèterait les sources de Thierrens, propriété de la Ville de Lausanne, soit 900'000 m³, en tractation avec Lausanne.

Station d'épuration : évaluer les solutions et possibilités en vue d'un délestage éventuel.

ASET : des ingénieurs réseau travaillent pour la future STEP, le but étant de récupérer de la chaleur et de l'énergie.

Abattoir : le projet ne se fera pas, le potentiel acheteur se retire.

Conduites d'eau sous pression : projet reporté, séance au printemps 2023.

M. Michel Vuerchoz :

Mesure de sécurisation à Eclagnens : 13 potelets ont été posés ainsi que la suppression d'une place de parc (bâtiment communal).

Des travaux sont en cours autour du Batoir.

Fenêtre de l'Avent : mercredi 14 décembre 2022, distribution des sapins de Noël.

Triage des Grands-Bois sera repris par M. Benjamin Jaquier.

6. Présentation du PPA EMS Fondation Les Châteaux par le bureau Plarel SA

Séance suspendue, présentation non protocolée.

7. Communications des délégués aux associations intercommunales

AIAE : M. Michel Glauser prend la parole concernant la qualité d'eau qui est bonne.

8. a) Préavis municipal n° 07/2022 relatif au budget 2023
b) Rapport de la commission des finances

Chacun a reçu le préavis municipal n° 07/2022 par voie électronique ainsi que le rapport de la COFIN il y a peu.

Le Président passe la parole au rapporteur M. Vincent Moullet pour la lecture du rapport, celui-ci étant également signé par MM. Jean-Charles Bollini, Sven Helm et Paul Mermoud.

Le budget de fonctionnement présente un total de charges de Fr. 5'359'319.00 et un total des revenus de Fr. 5'081'383.00, laissant ainsi apparaître un excédent de charges de Fr. 277'936.00.

La COFIN estime que les montants attribués aux différents dicastères semblent appropriés à la situation et aux informations connues au moment de l'élaboration du budget.

Elle liste un certain nombre de points et soulève quelques remarques, notamment que le budget 2023 est dans la continuité du budget 2022 en déduisant la participation du Canton pour forêt d'accueil de Fr. 186'000.00.

Pour conclure, la COFIN propose au Conseil communal d'accepter le budget 2023, tel que présenté.

Le Président remercie les membres de la COFIN pour leur analyse et ouvre la discussion.

La parole n'étant plus demandée, le Président propose de passer au vote. Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité. Le Président remercie la Municipalité et la COFIN pour la clarté des documents mis à disposition des conseillers.

9. Propositions individuelles

Ce point tombe faute de matière.

10. Divers

M. Gilles Bezençon demande à la Municipalité si une visite du nouveau collège sera au programme en 2023, celle-ci avait été proposée. M. Benjamin Jaquier confirme des portes ouvertes officielles.

M. Michel Glauser prend la parole et demande que lors d'enterrements pendant les honneurs rendus la route soit fermée comme elle était auparavant.

M. Cyril Bezençon demande si des investissements seront effectués dans la qualité de la sonorisation de l'église ? La Municipalité prend note.

M. Michel Glauser reprend la parole et demande où en sont les travaux sur l'enveloppe de la Maison de Commune. La Municipalité répond que l'isolation sera refaite ainsi que l'insonorisation des fenêtres, le budget est à disposition.

M. Rémy Favre prend la parole concernant les économies d'énergie effectuées sur l'éclairage public, pourquoi le lampadaire proche de chez lui n'est pas abaissé ? M. Michel Vuerchoz précise que selon les normes de sécurité (DGMR), la lumière proche des passages piétons doit rester.

M. Philippe Fontaine prend la parole et demande si l'installation d'un cadenas à chiffres peut être installé à la place du cadenas à clé à la déchetterie végétale. M. Laurent Vulliamy n'encourage pas cette proposition.

La parole n'étant plus demandée pour d'autres divers, le Président rappelle aux conseillers de lui transmettre les heures effectuées lors des commissions et clôt la séance à 22h00. Il souhaite à chacune et chacun de Bonnes Fêtes de fin d'année.

Le Président :

La Secrétaire :